



La Voix du Bourg

Crédit photo : Thierry Beausse

Retrouvez toute l'actu sur www.ville-samer.fr

SOMMAIRE

2 à 7 Quelques Evénements

- Don du sang
- Salon de l'Humour et de la Caricature annulé
- Hommage à Yves Dorée
- Journée des Déportés
- Commémoration du 8 Mai 1945
- IME : Education à l'environnement
- Vitrine de la mairie
- Hommage à Maurice Gendron
- Panneaux des maires
- Pâques dans les écoles

4 Associations

- APVL
- Sameria

8 et 9 Parcours sportif

10 et 11 Travaux

11 Etat civil

- Mariage
- Anniversaires

12 Bien-être - Bien-vivre

- Fruits et légumes de Mai & Juin
- Idée récup
- Recette
- Quizz

13 à 16 Infos...

- Frelons asiatiques
- Déchetterie
- Les Maqueux d'frites
- P.F. Marcourt
- Nouveaux arrivants
- Journée sur le patrimoine bâti
- Bruit et tonte
- Les facebook de la ville
- AMIE du Boulonnais
- Histoire de la fête des voisins
- Mode illustrée en 1899
- Fête des Fraises
- BAFA - Fête des voisins
- Accueil de Loisirs
- Réponse du quizz bien-être

Le Mot du Maire

Chères Samériennes, chers Samériens,

Ce printemps 2021 s'est ouvert sur un nouveau confinement qui fait étrangement écho à celui de mars 2020.

Nos vies sont suspendues depuis maintenant plus d'une année, et de courts répit en espoirs naissants ont traversé les mois d'hiver.

Le soleil fait timidement son retour, les jardins fleurissent enfin, et l'élan vaccinal semble en ce mois de mai prendre une dimension qui nous permet d'imaginer une fin de printemps et un été plus proches de la normale.

Il nous faut être optimistes, et c'est la raison pour laquelle les élus et les services travaillent pour le quotidien et l'avenir de notre commune.

Nous avons été au rendez-vous des travaux programmés, quelques-uns sont en cours, d'autres vont démarrer. Ce qui aura le plus marqué cette période, c'est ce fonctionnement de notre ville très largement perturbé. D'abord en termes de convivialité, de festivités, et ce numéro du bulletin municipal, atteste, je l'espère pour la dernière fois avant la sortie progressive du confinement, du peu d'animations à relater, alors que Samer a toujours été reconnue pour sa capacité à rassembler.

Chers concitoyens, je terminerai cet édito en vous souhaitant, malgré les circonstances encore difficiles, de croire en un avenir proche plus lumineux, de voir les couleurs vibrantes de l'été au bout de ce printemps confiné.

Claude Bailly

Quelques Evénements

SOLIDARITÉ - DON du SANG



Habituellement, ces "journées" don du sang à Samer étaient jusqu'alors organisées dans la salle du conseil de la mairie.

En raison du contexte sanitaire, mais aussi et surtout depuis l'augmentation du nombre de donneurs il a été nécessaire de trouver un autre lieu d'accueil. Le 17 mars dernier, l'Etablissement Français du don du sang et les Bénévoles de l'Association des Donneurs de Sang du Boulonnais ont investi pour la première fois la superbe salle polyvalente.



77 donneurs étaient au rendez-vous, dont 13 nouveaux, on peut ici les remercier et les féliciter pour leur geste de générosité.



Un grand merci également à la municipalité de Samer, représentée par M^{me} Annick Pochet, adjointe au maire et chargée, entre autres, des relations avec les professionnels de santé.

La prochaine journée de don du sang à Samer se déroulera le 19 octobre 2021.

Source : Thierry Beausse

Salon de l'HUMOUR et de la CARICATURE

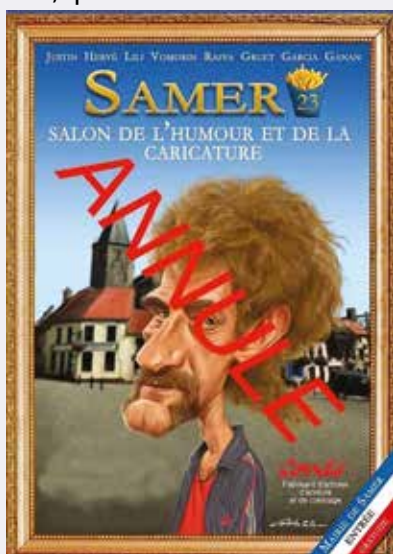
Le Salon de l'humour et de la caricature 2021 n'a pas eu lieu à cause du Covid-19.

C'était un crève cœur, tout était prêt, mais face à la situation sanitaire, le salon de la caricature qui devait se dérouler les 4 et 5 avril derniers a été, pour la deuxième année consécutive, annulé.

"Il nous a fallu être sages et annuler notre salon, le contexte actuel ne nous permettait pas de maintenir cette manifestation.

L'édition 2022 n'en sera que plus belle ! Portez-vous bien.

On aspire à vous retrouver nombreux l'année prochaine", nous confie Cyrille Naudet, Conseiller délégué chargé de l'organisation du salon de la caricature.



Source : VDB

Hommage à Yves DORÉE, Maire Honoraire de Samer

Le vendredi 23 Avril 2021, Monsieur Yves Dorée aurait eu 100 ans.

Pour le centième anniversaire de sa naissance, La municipalité tient à rendre un hommage à Monsieur Yves Dorée, Maire Honoraire de la Ville de Samer de 1989 à 2006.

Encore Merci, Monsieur Yves Dorée, pour tout ce que vous avez fait pour notre commune.



Source : VDB

JOURNÉE NATIONALE du SOUVENIR des DÉPORTÉS 25 avril 2021

En raison des consignes sanitaires,
la cérémonie s'est déroulée en comité restreint.



Source : Valérie Delattre



Commémoration du 8 mai 1945

La cérémonie d'hommage et de souvenir de la victoire des forces alliées et de la fin de la seconde guerre mondiale s'est déroulée au monument aux morts. Après le dépôt des gerbes, c'est en salle de réunion, à la mairie, que la cérémonie commémorative s'est poursuivie avec la lecture des messages de l'association des anciens combattants.

Messieurs Louis Sart et René Caron se sont vus remettre le diplôme d'honneur et l'insigne de 10 ans de loyaux services en tant que porte drapeau.

Monsieur Jean-Claude Tintillier a reçu 3 médailles : la croix du combattant, la médaille de la reconnaissance de la nation, ainsi que la médaille de la commémoration d'Algérie. David Jogleux a quant à lui reçu un nouveau drapeau de la part de la commune. Félicitations à eux.



Source : VDB



Joël Legrand - Claude Bailly - René Caron - Louis Sart - David Jogleux



Jean-Claude Tintillier et sa famille

Quelques Événements

EDUCATION à l'ENVIRONNEMENT

Dans le cadre des prises en charge scolaires, en partenariat avec EDEN 62, les élèves de l'IME du Boulonnais ont participé à un projet sur le thème des oiseaux. De l'automne au printemps, ils ont travaillé en classe et en extérieur sur l'observation des espèces présentes dans le bois et leurs besoins. Dès le début de l'hiver, des boules de graisse ont été fabriquées et accrochées dans le parc.

Pour la suite du projet, les petits ont eu besoin des grands. Les professeurs des écoles ont demandé aux adolescents de fabriquer des nichoirs en atelier menuiserie. Il a fallu apprendre à lire une fiche technique, à nommer les outils et à reporter des mesures. L'éducateur technique a transmis les gestes professionnels. Merci les grands !



Avant d'installer les nichoirs dans le parc de l'IME, il a fallu les protéger des intempéries.

En classe, les élèves les ont badigeonnés d'huile de lin. Ils espèrent que les oiseaux viendront nicher plusieurs années de suite pour qu'on puisse continuer à les observer.

Avec l'aide du guide nature d'EDEN 62, les élèves ont choisi la meilleure exposition pour les nichoirs. C'était l'occasion d'utiliser la boussole et de rappeler que les arbres sont vivants. Pour ne pas les abîmer, les enfants ont utilisé du fil de fer plutôt que des clous.



Source : Delphine Gauthier, Professeur des écoles spécialisée

NOUVEAU dans le hall de la mairie



Source : Valérie Delattre

Maurice Gendron, figure bien connue des Samériens, nous a quittés récemment.



Maurice est décédé début avril à l'âge de 85 ans.

La nouvelle de son décès a attristé non seulement son entourage proche, famille, amis, voisins, mais également de nombreux samériens, qui garderont le souvenir d'une belle personne, toujours prête à rendre service. Ses grandes qualités humaines et son altruisme faisaient que sa compagnie était recherchée et appréciée.

Maurice est né le 12 juin 1935. Nous garderons en souvenir son amour pour la nature et pour les animaux. L'association G.A.L.G.O.S. (Groupe d'Aide aux Lévriers Galgos Odieusement Sacrifiés)

tient d'ailleurs à le remercier pour toute l'aide qu'il a apporté au niveau local.

Il a été l'instigateur de l'organisation de la première fête des voisins de son quartier, en 2016. C'est d'ailleurs à cette occasion qu'il a rencontré Câline, sa petite chatte qui lui a tenu compagnie tout au long de sa maladie.

Maurice était peintre en bâtiment à son compte, mais il peignait également de très jolis tableaux.

Membre de l'association du "Souvenir Français", sa mission a été d'entretenir et de rénover les tombes en déshérence au cimetière de Samer.

Nous adressons à toute la famille, nos sincères condoléances.



Source : Cyrille Naudet



La relève est assurée à la Section Locale du Souvenir Français

Le Souvenir français est une association loi de 1901, fondée en 1887 et reconnue d'utilité publique, le 1^{er} février 1906 (l'une des plus anciennes de France) qui est investie d'une triple mission :

- conserver le souvenir de ceux qui sont morts pour la France ;
- entretenir les monuments élevés à leur mémoire ;
- transmettre le flambeau du souvenir aux générations successives.

Le Souvenir français a pour vocation d'honorer la mémoire de tous ceux qui sont morts pour la France qu'ils soient Français ou étrangers.

L'équipe locale veille à perpétuer la mémoire des combattants disparus.

La section du Pays de Samer, qui compte moins d'une dizaine d'adhérents, poursuit inlassablement cette mission. Elle a été dirigée depuis 1999 par Maurice Gendron, 83 ans, ancien combattant d'Afrique du Nord. Il nous a présenté le carré militaire des tombes du Commonwealth, où se trouvent les tombes de quatre militaires des guerres 1914-18 et 1939-45. Un autre emplacement est dédié à deux soldats français victimes de la Grande Guerre. Grâce aux fonds collectés à la Toussaint, l'équipe entretient ces lieux de souvenir...

Le responsable local pense aujourd'hui à sa succession. Lors d'une cérémonie organisée par la mairie, il a rencontré un jeune de la commune qui a été séduit par la mission. Sa réaction sur son engagement est la suivante : Ne pas oublier ceux qui se sont sacrifiés pour que nous soyons libres.

Panneaux ANCIENS MAIRES

Les originaux de panneaux des anciens maires de Samer ont été retrouvés peints sur les murs de la mairie lors des travaux de rénovation des bureaux.

Dans l'impossibilité de les conserver, Monsieur Raymond Toussent les a reproduits, peints à l'identique sur un support bois.

Vous trouverez ces panneaux dans le hall d'entrée de la Mairie. Félicitations et merci pour ce superbe travail !



LES MAIRES DE 1789 A 1919	LES MAIRES DE 1919 A NOS JOURS
ALLOUËSSEUR DE BELLAMY 1789-1791	CARRELL SAUVAGE 1919-1924
M. LEROY BARNEVILLE 1792-1793	EDOUARD ROUZÉ 1924-1928
FRANÇOIS-JOSEPH BELLANGER 1793-1794	ALBERT DURELLOX 1928-1931
F. BLANGARD DE LA BARRE 1794-1795	LOUIS GENEAU 1931-1941
JEAN-JACQUES LEBLANC 1795-1796	AUGUSTE WASSERLIN 1941-1944
ADOLPHE LEBLANC 1796-1797	NICOLAS DUBOIS 1944-1947
JEAN MARIE DE LA PIERRE 1797-1798	
ANTOINE LAMBERT 1798-1799	
PICOTÉ CHARLES PATOUILLAT 1800-1801	
MICHEL GUTHIE 1801-1802	
FRANÇOIS-JOSEPH CAZIN 1802-1803	
FRANÇOIS BARBIER 1803-1804	
AUGUSTIN BROTELIER 1804-1805	
CHARLES CONTREUX DU FLEURY 1805-1806	
CARRELL GENEAU SAUVAGE 1806-1807	
AUGUSTE DOUCÉ 1807-1808	
ADOLPHE DE BEAUMONT 1808-1809	
ADOLPHE CARPAGNE 1809-1810	
EDOUARD DOUCÉ 1810-1811	



Source : article Voix du Nord de 2018

Quelques Evénements

Des chocolats de Pâques distribués aux écoliers

En raison de la crise sanitaire, les enfants des écoles Jean Moulin, Lucien Coustès et Saint Wulmer ont reçu pour Pâques de délicieux chocolats offerts par le Comité des fêtes de la Ville de Samer. Une belle occasion de redonner le sourire à nos enfants dans cette période de confinement.

Bravo et merci au Comité des fêtes pour cette belle initiative



à l'école Saint Wulmer



dans les écoles Jean Moulin et Lucien Coustès

Source : Laurence Lefebvre et VDB

SAMER
Dimanche 25 juillet DE 8 à 18 heures
 Jardin public rue de Carly, rue du stade, rue du 11 novembre

Grande BRADERIE BROCANTE
 Organisée par l'APVL

Respectons les gestes barrière
 4 euros le mètre 3 mètres minimum AAPPMA Samer APVL
 Bulletin d'inscription www.apvl.jimdo.com
 Café pmu de la mairie place de Samer
 Renseignements au 0680065720

APVL

Nous avons obtenu de la municipalité de Samer, l'autorisation d'organiser une brocante non inscrite au calendrier des fêtes.

Un grand merci pour cette autorisation.

Celle-ci se déroulera le dimanche 25 juillet 2021 comme à son habitude au jardin public de Samer.

Source : APVL

Vous pouvez aussi trouver les renseignements via ce lien :

<https://apvl.jimdo.com/inscription-brocantes-2021/>

SAMER

(Entre BOULOGNE/MER et MONTREUIL/MER)
 AAPPMA DES PECHEURS DE LA VALLEE DE LA LIANE

BROCANTE

DE 08H00 à 18H00

Dimanche 25 juillet 2021

FICHE D'IDENTITE ET BULLETIN DE PARTICIPATION
 (à remplir très lisiblement)

NOM(1) : Prénom :
 Date et lieu de naissance :
 Domicile :
 Code Postal : Commune : Département :
 N° de Tél : email :
 N° Carte d'identité :
 Délivré le :
 Profession : Nature de la marchandise exposée :
 Non commerçant- Commerçant(2)- N° de Registre du commerce :

TOUT BULLETIN INCOMPLET NE SERA PAS ENREGISTRE

Encombrement désiré avec : voiture-fourgon-camion-parapluie (entourez)

Tarif: 4.00€(euros) le mètre linéaire (3mètres minimum)

PARTICIPATION.....METRES X 4.00 € =.....EUROS

Je soussigné..... verse la somme de.....€(euros)

- Par chèque libellé à l'ordre de l'AAPPMA des Pêcheurs de la Vallée de la Liane ou espèces(2).

(1) En lettres majuscules SVP
 (2) Rayer la mention inutile

Fait à
 (signature)

IMPORTANT:

- Pas de réservation par téléphone.
- Les places non retirées à 9h00 le jour de la brocante, seront revendues.
- Le comité décide seul des emplacements et se réserve le droit de refuser une inscription sans motif. VENTE DE CHIENS ET CHATS INTERDITE

Bulletin à retourner Avant le 15 juillet 2021 dûment compléter et avec le règlement à Lambert Philippe 31, allée des Buissons 62240 Desvres ou Café PMU de la Mairie Place Foch Samer
 Tél : 06.80.06.57.20 ou e-mail : aappma.samer.apvl@gmail.com

SAMERIA



L'équipe s'est mobilisée pour accueillir les enfants. Plusieurs ateliers ont été proposés sur 2 après-midi : jeux sportifs, zumba, danse urbaine, au stade JEAN BASILIEN sous un beau soleil.

En cette période de crise sanitaire, bouger, se rencontrer, se dépenser, nous ont semblé important en attendant de pouvoir reprendre très vite toutes nos activités sportives !



Source : Sameria

ETAPE 1



ETAPE 2



ETAPE 3



ETAPE 1

DEPART, Maison du cheval, direction rue Jean Moulin

ETAPE 2

SUIVRE la rue Jean Moulin, passer devant la gendarmerie, l'école de musique, en direction de l'Allée Jean Bardol

ETAPE 3

PRENDRE l'Allée Jean Bardol, traverser la place Foch en direction de la rue du Breuil

ETAPE 4

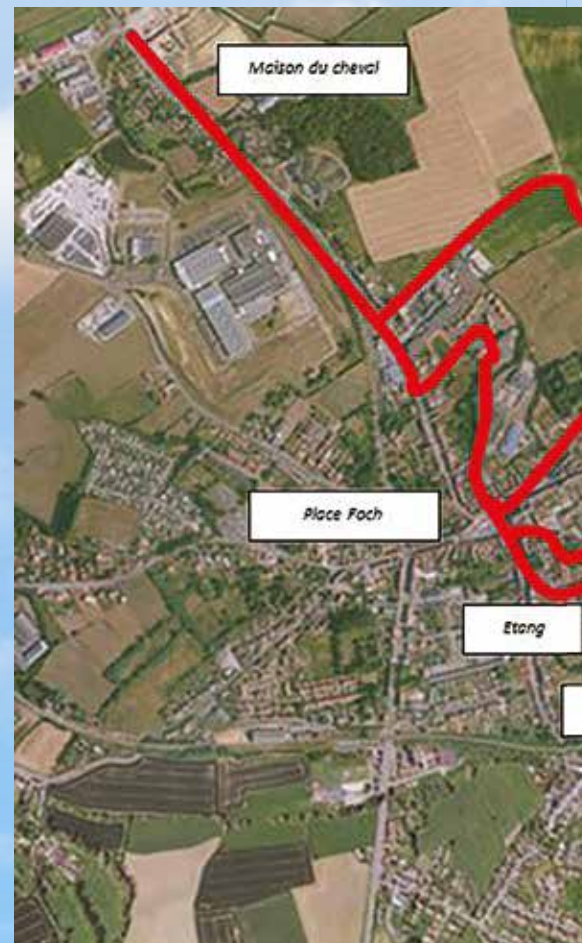
DESCENDRE la rue du Breuil et prendre à gauche direction l'étang

ETAPE 5

LONGER l'étang jusqu'au rond-point du Collège, direction la rue des Lavandières

ETAPE 6

TRAVERSER le pont direction la résidence du Parc, prendre à droite vers le stade Jean Basilien



ETAPE 7



ETAPE 8



ETAPE 9



ETAPE 4



ETAPE 5



ETAPE 6



ETAPE 7

PRENDRE à gauche, direction résidence des Frênes, suivre la rue Pierre Bachelet jusqu'à la rue Jacques Brel

ETAPE 8

TOURNER à gauche sur la rue Jacques Brel pour rejoindre la résidence du Parc ; longer la salle Lemanski en direction de la rue de Desvres

ETAPE 9

SUIVRE la rue de Desvres jusqu'au passage de la Houlette ; rejoindre les jardins de l'abbaye

ETAPE 10

TRAVERSER la place de l'Abbaye pour rejoindre la rue de Questrecques ; continuer jusqu'au rond-point de la Résidence Eugène Chigot

ETAPE 11

TOURNER à gauche sur le chemin de la Marbecques, puis à gauche en direction de la station de lavage

ETAPE 12

TOURNER à droite et descendre l'avenue Henry Mory pour rejoindre le point de départ

Source : Cristina Bastide

ETAPE 10



ETAPE 11



ETAPE 12



**Nouvelles places de parking
aux jardins de l'abbaye**



**Dépeçage
et remise en état
du tracteur
communal**



**Travaux du mur du cimetière
terminé avec mise en sécurité
(partie haute)**



Jeux extérieurs à l'école primaire Lucien Coustès.



**Félicitations aux agents des services techniques
et tout particulièrement aux peintres pour ces
superbes réalisations dans la cour de l'école Coustès,
et cela pour la plus grande joie de nos enfants.**

Réalisation d'un accès aux classes à l'école Jean Moulin



Démolition par les ateliers municipaux de l'ancien local des cyclos



Etat civil

MARIAGE



**Morgan REGIS dit DUCHAUSSOY
et Marine LEBREQUIER**

Source : Mairie de Samer

ANNIVERSAIRES



Edith GLAVIEUX - 90 ans



**Odile
DELATTRE
101 ans**

**Simonne
MAQUINGHEN
101 ans**

Source : Geneviève Rogez



Bien-être, Bien-vivre...



*Idées récup pour le jardin ...
Ne jetez plus vos boîtes de conserve*



Recette de saison

Houmous de lentilles vertes



- 1 oignon
- 2 C à S. d'huile d'olive
- 300 g de lentilles vertes cuites
- 1/2 citron
- 50 g de pousses d'épinard
- 2 C à S. de persil frais haché
- 2 C à S. de ciboulette hachée
- 2 C à S. de flocons d'avoine

Traditionnellement, on prépare le houmous avec des pois chiches. Ils sont ici remplacés par des lentilles vertes et des épinards.

Préparation :

- Emincez l'oignon et faites-le revenir dans l'huile d'olive
- Ajoutez les lentilles et faites les revenir sur feu doux quelques minutes
- Ajoutez le jus de citron, 1 pincée de sel et mixez
- Ajoutez les pousses d'épinard, les fines herbes, les flocons d'avoine et mixez à nouveau
- Rectifiez l'assaisonnement si nécessaire

BON APPETIT !

Incollables sur le tri...

*Carton à pizza...poubelle ménagère ou bac de tri ?
Etes-vous un pro du tri ?*

*Pour le savoir, répondez au quizz du CLCV,
association nationale de consommateurs et usagers*

Petit QUIZZ



QUESTION A :

J'ai cassé le miroir de la salle de bains ;
je dépose les bris :

- A : dans la poubelle ménagère
- B : dans le container à verre



QUESTION B : Je recycle les emballages ;
avant de les déposer :

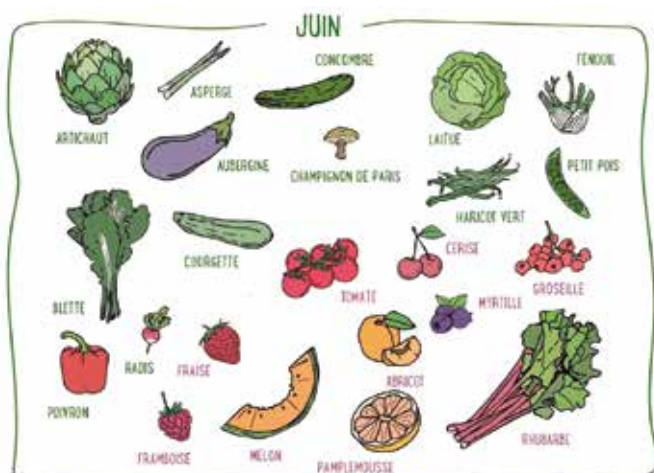
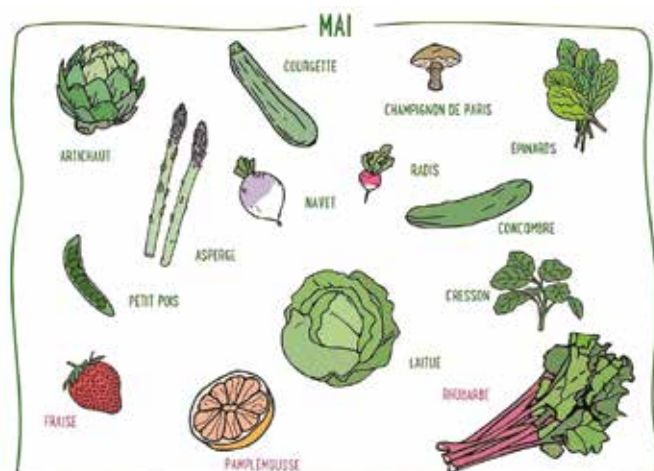
- A : je les emboîte les uns dans les autres
- B : je les dépose en vrac
- C : peu importe



QUESTION C : Le logo POINT VERT signifie :

- A : le produit est recyclable
- B : le produit peut-être jeté dans n'importe quelle poubelle
- C : l'entreprise participe financièrement au recyclage des emballages

Réponses au quizz p.16



Source : Cristina Bastide

NOUVEAU

my commune

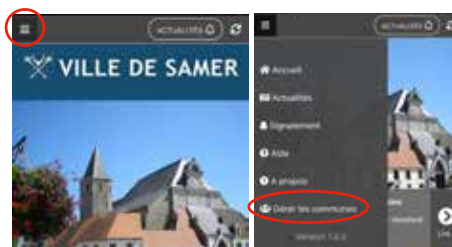
Téléchargez l'application My commune !



La municipalité a mis en place une application pour vous alerter en temps réel des actualités et imprévus liés à votre quotidien. Grâce à l'application My commune, retrouvez les informations de la mairie sur votre téléphone portable !

1- Téléchargez l'application « my commune » dans le Playstore ou App Store si vous avez un iPhone

2- Allez dans « Gérer les communes »



3- Tapez : Samer
Clé d'accès : 62830

Pour visualiser les fichiers sur Android, pensez à télécharger l'application Cleverdroid viewer



Source : VDB

ATTENTION aux REINES !

Le printemps est la période de l'année que les femelles frelons asiatiques cherchent à établir de nouveaux nids.

Que faire en cas de repérage de nid ?

Ne vous approchez pas du nid. La meilleure solution est d'installer des pièges et de faire détruire les nids existants par un professionnel. Pour faire détruire un nid, il doit en coûter en moyenne entre 60 et 80€ sauf cas exceptionnel où le devis peut monter à 200€ selon la complexité. **Attention aux arnaqueurs, qui demandent jusqu'à 1500€ dans certains cas... ça fait cher le nid ...**

Depuis 2019, L'état ne prend plus en charge l'extermination des frelons asiatiques. Vous pouvez également faire appel aux pompiers. Il faut savoir qu'un nid de l'année précédente n'est jamais réutilisé, il ne représente donc plus aucun danger.



Source : VDB

La friterie "LES MAQUEUX D'FRITES", votre friterie traditionnelle à Samer a été classée pour la deuxième année 3^{ème} friterie de France !

Située lieu-dit le Vernicourt depuis début 2013 au passage à niveau sur la départementale 901, Sylvia vous accueille du mercredi au samedi dès 12h et 19h.

L'établissement a été classé 3^{ème} friterie de France en 2019 et 2020 grâce aux votes de ses clients sur le site "lesfriteries.com". Retrouvez tous les "classiques" d'une friterie, des sandwiches froids ou chauds accompagnés ou non de frites (américains). Nous proposons également nos spécialités. Découvrez notre burger star, le spécial rico. Côté réseaux sociaux, retrouvez nos actualités sur facebook, page "Lesmaqueux d'frites Samer". N'hésitez pas à nous envoyer une invitation.

A bientôt pour une frite !



Source : Sylvia des Maqueux d'frites

Restons solidaires avec les Commerçants et artisans de SAMER



Pompes funèbres MARCOURT
Prévoyance obsèques
accès à tous salons funéraires
pompes-funebres-marcourt.com
pompesfunebresmarcourt@gmail.com
Numéro orias : 20006543
Tél : 03 21 10 99 00
24h/24 7j/7
137 rue du 11 Novembre
62830 SAMER

Nouveaux services funéraires sur la commune de Samer et ses alentours. Disponible 24h/24 et 7j/7.

accès à tous les salons funéraires. Prévoyance obsèques. Organisation complète des obsèques.

Vous venez d'emménager à Samer ? Faites-vous connaître auprès de Rebecca CHATILLON, conseillère municipale déléguée en charge de l'accueil des nouveaux arrivants, en remplissant le document que vous pouvez télécharger sur le site de la ville en recopiant le lien ci-dessous :

http://www.ville-samer.fr/wa_files/nouveaux_arrivants.jpg

Fiche commerces itinérants à télécharger sur le site de la ville : http://www.ville-samer.fr/wa_files/SKM_C36820090310430.pdf



AUX NOUVEAUX ARRIVANTS



Source : Rebecca Châtillon



Posons un regard nouveau sur l'ancien,
Observer et comprendre l'héritage architectural de nos aînés

Le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale, l'association Maisons Paysannes du Pas-de-Calais, la Mairie de Samer et ses quelques bénévoles passionnés continuent de préparer la journée sur le patrimoine bâti de Samer.

Afin de maintenir les meilleures conditions d'organisation, l'équipe a pris la décision de reporter l'événement au :

SAMEDI 16 OCTOBRE 2021

Une nouvelle formule, mieux adaptée au contexte, nous amène à reconsidérer l'animation. Nous vous apporterons un nouveau regard sur la commune de Samer et sur son architecture en deux temps. Cette configuration devrait nous permettre d'exposer au plus grand nombre nos recherches,

avec un premier groupe dans la matinée et un deuxième dans l'après-midi. Nous vous apporterons plus de précisions au fur et à mesure.

Dans l'attente de vous voir et de partager un agréable moment, nous vous souhaitons le meilleur.

A bientôt,

Monsieur François Cadiou, pour le Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale, Messieurs Frédéric Evrard et Stéphane Leduc, pour l'Association Maisons Paysannes du Pas-de-Calais,

Mesdames Maryse Beausse, Rebecca Châtillon et Valérie Delattre, conseillères déléguées, et Monsieur Jean-Michel Martel, 7^{ème} adjoint, pour la Mairie de Samer, Messieurs Bassot, Caron et Beausse bénévoles dans ce projet.

Source : Valérie Delattre

Troubles de voisinage : Bruits de comportement (nuisances sonores)

Les bruits de comportement peuvent être sanctionnés dès lors qu'ils troublent de manière anormale le voisinage, de jour comme de nuit.

BRUITS CONCERNÉS :

Origine du bruit :

Les bruits de comportement sont tous les bruits provoqués de jour comme de nuit :

- par un individu locataire, propriétaire ou occupant (cri, talons, chant...)
- ou par une chose (instrument de musique, chaîne hi-fi, outil de bricolage, pétard et feu d'artifice, pompe à chaleur, éolienne, électroménager...)
- ou par un animal (abolements...).

Lorsque ces bruits sont commis la nuit, entre 22h et 7h, on parle de tapage nocturne.

En journée :

En journée, ces bruits peuvent causer un trouble anormal de voisinage dès lors qu'ils sont :

- répétitifs, • intensifs, • ou qu'ils durent dans le temps.

De nuit :

Lorsque le bruit est commis entre 22h et 7h du matin, l'infraction pour tapage nocturne est présumée sans que ce bruit soit répétitif, intensif et qu'il dure dans le temps. L'auteur du tapage doit toutefois être conscient du trouble qu'il engendre, sans prendre les mesures pour y remédier. L'article R. 623-2 du code pénal institue une amende de 3^{ème} classe (450€ au plus) pour réprimer "les bruits ou tapages injurieux ou nocturnes troublant la tranquillité d'autrui". L'auteur de tapage nocturne peut également être condamné au versement de dommages et intérêts.

Le bruit des travaux : Quels horaires respecter ?

Entre bons voisins on s'entend bien !

Le bruit peut devenir une pollution. Pour permettre à tous de bénéficier de périodes de calme un arrêté municipal définit les créneaux horaires pendant lesquels vous pouvez bricoler, tondre la pelouse, utiliser une perceuse...

Choisissez la bonne heure pour bricoler :

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14 h30 à 19h30.
- Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h.
- Le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h.



Source : VDB



Commune de Samer
@communedesamer - Mairie



Paroles D'aînés Samer
Communauté



ma route du poisson à Samer
@maroutedupoissonasamer - Arts et divertissement



Histoire Lointaine des Samériens et Samériennes du 62830.
Blog personnel



Professionnels de SAMER
Groupe Public



Source : VDB

BOOSTEZ VOTRE PARCOURS VERS L'EMPLOI

QUI PEUT BÉNÉFICIER DE L'ACCOMPAGNEMENT PLIE ?

- Être en recherche d'emploi et/ou d'une formation
- OU Être bénéficiaire de minima sociaux (allocataire RSA, ASS...)
- OU Être reconnu travailleur handicapé sans accompagnement avec Cap Emploi.
- OU Résider en quartier prioritaire.
- OU Être en difficulté d'insertion professionnelle.



NOUS VOUS PROPOSONS :

- UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ AVEC UN CONSEILLER
- UN SUIVI RÉGULIER
- DES CONTACTS FRÉQUENTS
- DES AIDES EN RELATION SUR DES OFFRES D'EMPLOI

SERVICES ASSOCIÉS :

- D'ORIENTATION ET D'ÉVALUATION PROFESSIONNELLE AVEC LES AGENCES D'EMPLOI DU BOULONNAIS
- DE FORMATION RÉPONDANT AU MARCHÉ DE L'EMPLOI DU BOULONNAIS
- DE MISES EN RELATION AVEC LES ENTREPRISES : JORDATING, CIRCUITS COURTS, MISSEURS D'INSERTION
- D'AIDE À LA RECHERCHE ET PRÉPARATION À L'EMPLOI
- ATELIERS SIMULATION D'ENTRETIEN D'EMBAUCHE, VISITES D'ENTREPRISES, TARGES BONDES...

LES PERMANENCES

Desvres

MAISON INTERCOMMUNALE POUR TOUS

38 RUE DES POTIERS

HORAIRES ET CONTACTS

Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi
09h00 à 12h00 - 14h00 à 17h00

RENÉE MAHIEU
03 21 99 06 00
rmahieu@amie-boulonnais.fr

SAMER

MAISON INTERCOMMUNALE DES SERVICES ET DE LA SOLIDARITÉ

14 RUE DU BREUIL

HORAIRES ET CONTACTS

Jeudi
09h00 à 12h00 - 14h00 à 17h00

RENÉE MAHIEU
03 21 99 06 00
rmahieu@amie-boulonnais.fr

LES PERMANENCES À DESVRES VOUS AVEZ MOINS DE 26 ANS

MAISON INTERCOMMUNALE POUR TOUS

38 RUE DES POTIERS
62400 - DESVRES

HORAIRES ET CONTACTS

Lundi et mardi de 9h à 12h30
Mercredi (sur rdv) de 9h à 12h30

MARYSE PRUVOST
03 21 99 26 00
mpruvost@amie-boulonnais.fr

LES PERMANENCES À SAMER VOUS AVEZ MOINS DE 26 ANS

MISS SAMER

14 RUE DU BREUIL
62830 - SAMER

HORAIRES ET CONTACTS

Vendredi de 9h30 à 11h30

EMILIE DUMONT
03 21 21 37 79
edumont@amie-boulonnais.fr

LES PERMANENCES À DESVRES VOUS AVEZ PLUS DE 26 ANS

MAISON INTERCOMMUNALE POUR TOUS

38 RUE DES POTIERS
62400 - DESVRES

HORAIRES ET CONTACTS

Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi
09h00 à 12h00 - 14h00 à 17h00

RENÉE MAHIEU
03 21 99 06 00
rmahieu@amie-boulonnais.fr

LES PERMANENCES À SAMER VOUS AVEZ PLUS DE 26 ANS

MISS SAMER

14 RUE DU BREUIL
62830 - SAMER

HORAIRES ET CONTACTS

Jeudi
09h00 à 12h00 - 14h00 à 17h00

RENÉE MAHIEU
03 21 21 37 79
rmahieu@amie-boulonnais.fr

Source : AMIE

Chers Voisins,

L'évolution de la crise sanitaire nous oblige à reporter la fête des voisins prévue initialement le vendredi 28 mai 2021. Elle aura donc lieu le vendredi 24 septembre 2021 et nous permettra enfin de nous retrouver, de nous embrasser, de trinquer à la " liberté retrouvée ". Nous ferons, tous ensemble, de cette 22ème édition, l'événement national majeur de sortie de crise.

Angélique Caulier
Votre conseillère déléguée

La fête des voisins en quelques mots

UN PRINCIPLE
Travailler les gens et se reconnaître.

UN BUT
Une rue, un jardin, un hall, une cour d'immeuble, une maison, un appartement... les lieux ne manquent pas pour se retrouver entre voisins.

DES RELIS
Les municipalités, les bailleurs sociaux, les associations locales, les partenaires publics et privés.

DES ACTIONS
Les habitants des villes et des villages.

UN MOYEN
Se retrouver autour d'un apéritif, d'un buffet avec animations, d'un repas communautaire ou d'une contribution (dépense de grande banquette).

Une date : Vendredi 24 septembre 2021

LE PREMIER RENDEZ-VOUS CITOYEN EN FRANCE ET DANS LE MONDE

Dans le monde
30 millions de participants

5 continents
43 pays

1999 Création de « La Fête des Voisins »
2005 Lancement de « La Fête des Voisins » dans toute la France
2007 Lancement de « La Fête des Voisins » dans toute la France
2014 5 millions de participants
2019 7,8 millions de participants
2020 Année Covid 2 fêtes des Voisins

Images de la mode illustrée printemps 1899



Source : Valérie Delattre

M anifestations à venir

61^{ème} Fête des Fraises de Samer **Dimanche 20 juin 2021**
Grand'Place Foch
19, 20 et 21 Juin 2021 :
 Fête foraine
20 Juin 2021 :
 Fête des fraises et Concours
22 Juin 2021 :
 Course pédestre
 Animations sportives*

**Sous réserve des conditions sanitaires liées à la COVID-19*

Mariguette Cléry CyJosée

Sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire

Source : VDB

Réponses au QUIZZ de la page 12



QUESTION 1 :
C, dans la poubelle ménagère

Les objets en verre ne peuvent pas être recyclés à l'infini car ils sont composés de matériaux différents du verre.

QUESTION 2 :
B, je les dépose en vrac

Pour ne pas gêner la séparation des différents matériaux qui composent les emballages, il ne faut surtout pas les imbriquer ou les enfermer dans des sacs.



QUESTION 3 :
C, l'entreprise participe financièrement à la collecte, au tri et au recyclage des emballages

Le point vert ne signifie donc pas que le produit est recyclable. Seuls les produits sur lesquels figure le TRIMAN sont recyclables.



Mes défis de citoyen du monde

- 1) Je protège l'environnement, je trie mes déchets
- 2) J'apporte mes déchets dangereux en déchetterie
- 3) Je réduis mes déchets à la source en réduisant mes achats de produits emballés

Source : Cristina Bastide

FORMEZ-VOUS ! BAFA BAFD
 INSCRIPTION ET PAIEMENT EN LIGNE : WWW.CEMEA-FORMATION.COM

Devenez Animateur
 Pour encadrer les loisirs des enfants et des jeunes

A SAMER
 Formation générale : Du 26 juin au 3 juillet
 Age minimum 17 ans le premier jour de formation
 Informations complémentaires et dossier d'inscription au service jeunesse de Samer
 247 Av Charles de Gaulle
 Contact M. Pascal BILLET TEL : 06 87 32 80 63

ANNEE 2021

TARIF PREFERENTIEL EN PASSANT PAR LE SERVICE JEUNESSE DE SAMER

CEMEA
 MOUVEMENT FRANÇAIS DE LA JEUNESSE

Source : Pascal Billet

Ville de SAMER
Vacances d'été 2021

Accueil de loisirs
De Juillet
Du 8 au 30
 Pour les maternelles, élémentaires et ados
D'août
Du 2 au 13
 Pour les maternelles et les élémentaires

Inscriptions
Du mardi 18 mai
Au jeudi 3 juin 2021
Extérieurs à partir du 4 juin

3 - 6 ans
 Ecole Jean Moulin
 9h - 12h et 13h 45 - 16h 45
 Possibilité de cantine
 Possibilité de garderie
 Début 7h 30 et fin à 18h30

6 - 12 ans
 Ecole Lucien Coustes
 9h 15-12h 15 et 14h - 17h
 Possibilité de cantine
 Possibilité de garderie
 Début 7h 30 et fin à 18h30

Avoir 13 ans dans l'année et jusqu'à moins de 17 ans
 Salle Lemanski
 9h - 12h et 14h - 17h 30
 Possibilité de cantine

247 Avenue Charles de Gaulle - SAMER
 Servicejeunesse.samer@wanadoo.fr
 Tel : 03 21 87 01 49

Vendredi 24 septembre 2021
la fête des voisins

Source : Angélique Caulier

Hôtel de Ville : 84 Grand'Place Foch, 62830 Samer
 © 03 21 33 50 64 - Fax : 03 21 83 57 97
 email : mairie.samer@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture :
 du lundi au vendredi de 8 h à 12 h
 et de 13 h à 17 h - Le samedi de 9 h à 12 h